



## **Groupe TMX Inc. et Groupe TMX Limitée annoncent la réalisation de l'arrangement ultérieur**

TORONTO, le 14 septembre 2012 – Groupe TMX Inc. et Groupe TMX Limitée (anciennement la Corporation d'Acquisition Groupe Maple) ont annoncé aujourd'hui la réalisation de l'opération de deuxième étape prévue dans le plan d'arrangement précédemment annoncé (l'« arrangement »). Aux termes de l'arrangement, Groupe TMX Limitée a acquis 14 939 964 actions ordinaires de Groupe TMX Inc., soit la totalité des actions en circulation de Groupe TMX Inc. (autres que les 59 759 757 actions de Groupe TMX Inc. qu'elle détenait déjà) en échange d'un nombre égal d'actions ordinaires de Groupe TMX Limitée. Par suite de l'arrangement, Groupe TMX Limitée possède maintenant la totalité des actions de Groupe TMX Inc. Cette annonce fait suite à l'approbation, le 12 septembre 2012, de l'arrangement par les actionnaires de Groupe TMX Inc. et à l'obtention, le 13 septembre 2012, d'une ordonnance définitive de la Cour supérieure de justice de l'Ontario approuvant l'arrangement.

Aux termes de l'arrangement, les anciens actionnaires de Groupe TMX Inc. recevront une action ordinaire de Groupe TMX Limitée pour chaque action de Groupe TMX Inc. qu'ils détiennent.

La Bourse de Toronto (« TSX ») a approuvé sous condition l'inscription à sa cote des actions de Groupe TMX Limitée, qui seront négociées sous le symbole « X », soit le symbole actuel des actions de Groupe TMX Inc. Groupe TMX Limitée s'attend à ce que ses actions soient inscrites pour l'ouverture des marchés le 19 septembre 2012.

Les actions de Groupe TMX Inc. seront radiées de la cote de la TSX conformément à l'arrangement, et Groupe TMX Inc. s'attend à ce que cette radiation prenne effet à la fermeture des bureaux le 18 septembre 2012. En outre, elle présentera une demande en ce sens et déposera les documents requis auprès des autorités de réglementation en valeurs mobilières du Canada pour cesser d'être un émetteur assujéti ou l'équivalent dans les provinces et territoires compétents du Canada.

Les actionnaires inscrits de Groupe TMX Inc. qui n'ont pas encore fait parvenir leur lettre d'envoi accompagnée du certificat d'origine représentant leurs actions du Groupe TMX Inc. au dépositaire dans le cadre de l'arrangement, Compagnie Trust CIBC Mellon, doivent le faire sans délai s'ils veulent recevoir leurs actions du Groupe TMX Limitée conformément aux modalités d'échange établies dans la circulaire de sollicitation de procurations du 13 août 2012 qui a été transmise aux actionnaires de Groupe TMX Inc. On trouvera la circulaire de sollicitation de procurations et la lettre d'envoi sur SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et sur le site Web de Groupe TMX Inc. au [www.tmx.com](http://www.tmx.com).

### **Mise en garde concernant l'information prospective**

Le présent communiqué contient de l'« information prospective » (au sens de la législation en valeurs mobilières canadienne applicable) qui est fondée sur les prévisions, les estimations et les projections faites en date du présent communiqué. On peut reconnaître l'information

prospective à l'emploi de termes prospectifs comme « prévoir » et « s'attendre à ». L'information prospective exige que nous formulions des hypothèses, et elle est assujettie à des incertitudes et à des risques importants en conséquence desquels nos attentes, nos conclusions et nos hypothèses pourraient se révéler inexactes. Ces facteurs, dont bon nombre échappent à notre volonté, comprennent : la concurrence; la conjoncture économique et commerciale en général; le volume des opérations sur nos marchés et, plus particulièrement, la négociation de nos produits principaux. On trouvera plus de renseignements sur les facteurs précités et d'autres facteurs dans nos déclarations et rapports déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Nous n'avons pas l'intention d'actualiser l'information prospective, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable ne nous y oblige. On ne doit pas invoquer la présente information prospective comme s'il s'agissait de notre avis à une date postérieure à celle du présent communiqué.

### **À propos de Groupe TMX Limitée (anciennement la Corporation d'Acquisition Groupe Maple)**

Le 10 août 2012, la Corporation d'Acquisition Groupe Maple a conclu l'acquisition de 80 % des actions de Groupe TMX Inc. dans le cadre de l'offre de Maple, et a été renommée Groupe TMX Limitée.

Le 1<sup>er</sup> août 2012, Groupe TMX Limitée a conclu l'acquisition de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (la « CDS »), ainsi que d'Alpha Trading Systems Inc. et d'Alpha Trading Systems Limited Partnership (collectivement, « Alpha »). Par suite de ces acquisitions, la CDS et Alpha sont devenues des filiales en propriété exclusive de Groupe TMX Limitée.

Les filiales principales du Groupe TMX exploitent des marchés comptant et des marchés dérivés couvrant de multiples catégories d'actifs, dont les actions, les titres à revenu fixe et les produits énergétiques. La Bourse de Toronto, la Bourse de croissance TSX, TMX Select, la Bourse Alpha, La Caisse canadienne de dépôt de valeurs, la Bourse de Montréal, la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés, la Natural Gas Exchange, la Boston Options Exchange, Shorcan, Shorcan Energy Brokers, Equicom et d'autres sociétés du Groupe TMX offrent des marchés d'inscription, des marchés boursiers, des mécanismes de compensation, des produits d'information et d'autres services à la communauté financière mondiale. Le Groupe TMX a son siège à Toronto et des bureaux ailleurs au Canada (Montréal, Calgary et Vancouver), dans des marchés clés des États-Unis (New York, Houston, Boston et Chicago), ainsi qu'à Londres, à Beijing et à Sydney. On trouvera plus d'information sur le Groupe TMX au [www.tmx.com](http://www.tmx.com). Suivez le Groupe TMX sur Twitter, au <http://twitter.com/tmxgroup>.

Renseignements :

Carolyn Quick  
Directrice, Communications et Affaires publiques  
Groupe TMX  
416-947-4597  
[carolyn.quick@tmx.com](mailto:carolyn.quick@tmx.com)